## BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Direction des personnels militaires de la gendarmerie nationale

Décision n° 49417 du 13 juin 2016 portant inscription sur la liste des candidats reçus à l'examen du brevet supérieur de spécialiste des sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale spécialité «affaires immobilières» – session 2016

NOR: INTJ1620621S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L.4111-1 à L.4144-1;

Vu le décret nº 2008-961 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux militaires engagés;

Vu l'arrêté du 8 août 2012 modifié fixant les conditions d'attribution du brevet supérieur de spécialiste aux sousofficiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale;

Vu le procès-verbal de délibération du jury en date du 13 juin 2016,

Décide:

## Article 1er

À l'issue de l'ensemble des épreuves de l'examen correspondant, le brevet supérieur de spécialiste des sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale spécialité «affaires immobilières» session 2016, est attribué aux six (6) sous-officiers dont le nom suit, classés par ordre alphabétique:

Nigend: 217700
Nigend: 218736
Nigend: 219553
Nigend: 224072
Nigend: 224074
Nigend: 212409

## Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Pour le ministre et par délégation : Le général, sous-directeur des compétences, D. Quenelle